

Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive de l'Association des anciens élèves du GYB (AEGyb)

du vendredi 7 octobre 2016 à 20h30
au restaurant de la Vente à Payerne.

Sont présents :

- Madame Romaine Bettex, présidente
- Monsieur Gaëtan Delley, vice-président
- Madame Morane Rapin, secrétaire
- Monsieur Lilian Grognuz, caissier
- Madame Valérie Stauffer, webmaster
- Madame Justine Duc, event manager
- Madame Stéphanie Schmid, event manager
- Monsieur Julien Tobler, chargé de communication

- Madame Laurélia Rapin, membre
- Madame Faustine Dubey, membre
- Madame Delphine Fragnière, membre
- Monsieur Thibaud Chevalley, membre

Romaine Bettex, présidente en devenir, ouvre l'assemblée générale à 20 h 40 et souhaite la bienvenue à tous les membres en devenir présents.

1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé.

2. Nomination des scrutateurs

Thibaud Chevalley accepte le rôle de scrutateur pour cette première assemblée générale.

3. Présentation de l'association

Romaine Bettex explique tout d'abord que la création de cette association est un vœu, voire même un rêve pour certain, depuis nos années aux GYB. Plusieurs membres du comité en devenir font partie de l'Association des anciens élèves et amis du Collège de Payerne et souhaitent créer quelques choses de similaire, au niveau du GYB c'est-à-dire notamment d'organiser un souper annuel avec ses membres et de leur remettre leurs examens écrits.

Un petit groupe de motivés (les futurs membres du comité) se sont réunis en date du mercredi 17 août 2016, au café de la Reine Berthe à Payerne afin de discuter officiellement de la création de cette association et de mettre en place un plan d'action.

Une rencontre a ensuite été organisée avec Monsieur Thierry Maire, directeur du GYB le mardi 13 septembre 2016 afin de lui présenter le projet. Il s'en réjouit et se porte volontaire pour nous aider dans certaines de nos tâches lorsque nous en aurons besoin.

4. Présentation des statuts

Morane Rapin présente les statuts. Les points spécifiques sont détaillés et des réponses aux questions sont apportées.

5. Approbation des statuts

L'assemblée générale approuve les statuts à l'unanimité.

6. Adhésion des nouveaux membres

Les douze personnes présentes souhaitent faire partie des premiers membres de cette association et se réjouissent de la mettre sur pied.

7. Nomination du comité

Les personnes suivantes sont nommées au comité avec leur fonction :

- Madame Romaine Bettex, présidente
- Monsieur Gaëtan Delley, vice-président
- Madame Morane Rapin, secrétaire
- Monsieur Lilian Grognuz, caissier
- Madame Valérie Stauffer, webmaster
- Madame Justine Duc, event manager
- Madame Stéphanie Schmid, event manager
- Monsieur Julien Tobler, chargé de communication

8. Nomination des vérificateurs de comptes

Faustine Dubey et Delphine Fragnière se proposent comme vérificatrices de comptes. Elles sont nommées vérificatrices. Laurélia Rapin accepte le rôle de suppléante.

9. Proposition concrète d'activité de l'association

Concernant les cotisations annuelles, le comité fait deux propositions.

1. La cotisation se monte à Fr. 10.- jusqu'à 30 ans puis passe à Fr. 20.-.
2. La cotisation se monte à Fr. 10.- et reste inchangée.

L'assemblée vote par six voix contre six voix. En cas d'égalité, la voix de la présidente compte double et c'est la deuxième proposition qui l'emporte. La cotisation annuelle se montera dès lors à Fr. 10.- sans augmentation.

A propos des activités, le comité souhaite :

- organiser un souper annuel après l'assemblée générale et remettre les examens à ceux qui y ont droit ;
- remettre un prix à un élève lors de la remise des résultats en fin d'année ;
- organiser un concours au GYB, avec remise de prix, pour nous créer le logo de l'association ;
- créer un onglet sur le site du GYB qui nous sera dédié ;

Association des anciens élèves du Gymnase intercantonal de la Broye

- ajouter des articles sur cet onglet pour donner des nouvelles de ceux qui ont fini le GYB et montrer aux élèves les possibilités de carrières qui leurs sont offertes ;
- publier un article dans le journal « La Broye » pour présenter notre association ;
- créer un compte facebook ;
- faire partie de la commission consultative du GYB.

10. Propositions de l'assemblée

L'assemblée félicite le comité pour son travail.

La séance est levée à 21 h 30.

Payerne, le 8 octobre 2016.

Au nom du comité



Morane Rapin
Secrétaire